

École élémentaire Renaudeau – passage Victor Hugo - 56350 ALLAIRE

Procès-verbal du 1er conseil d'école

du lundi 15 novembre 2021

Etaient présents

M. Jérémie CRESPEL (Enseignant-Directeur) / Les Enseignants : Mme Natacha PIAT, Mme Solenn DUBOT, M. Fabrice BETTON, Mme Céline LEONARD, Mme Elodie RETHO, M. Hervé BOUAUD, Mme Wendy LE LAN, M. Julien DANIELO / Mme Delphine LE CHÊNE (Atsem) / M. Jean-Lou LEBRUN (Adjoint au Maire Affaires scolaires) / Parents d'élèves : Mme Mélanie OLLIVIER, Mme Sandrine LE CAMPION, Mme Karine FREIDMAN, Mme Coralie MASSON, Mme Nadège ALLARD/ Emmanuelle CHABAUD (Amicale) / M. Alain CADEL (DDEN) /

Excusés : Mme Astrid DE LA MOTTE (IEN Rives de Vilaine) / M. Jean-François MARY (Maire) / Mme Bérangère Hilary, M. Jean-Louis BAUDOUIN (enseignants) / Mme Catherine BRASSEBIN, Mme Héloïse DANO, Mme Christelle MOUDURIER, Mme Delphine MARSAC (parents élus)

Ordre du jour :

- Effectifs et organisation des classes
- Projets scolaires 2021-2022
- Bilan OCCE 2020-2021
- Vote du règlement intérieur pour l'année scolaire 2021-2022
- Exercices de sécurité et sécurité des locaux
- Protocole sanitaire
- Fonctionnement de la garderie
- Qualité de l'air/chauffage
- Climat scolaire
- Aménagements

Début de séance : 18h, tour de table et présentations

1. Effectifs et organisation des classes

Classes	Enseignant(e)	Effectifs
TPS/PS/MS	Fabrice Betton	24
TPS/PS/MS	Céline Léonard	20
GS	Elodie Rétho	19
Bilingue	Wendy Le Lan	27
CP	Solenn Dubot	23
CE1/CE2	Julien Danielo [3/4]/ Natacha Piat [1/4]	20
CE1/CE2	Bérangère Hilary	22
CM1/CM2	Hervé Bouaud	27
CM1/CM2	Jérémie Crespel [1/2]/ Natacha Piat [1/2]	27
		Total : 209

Nous avons débuté l'année avec 215 élèves (6 radiations depuis la rentrée). Il y a donc actuellement 209 élèves inscrits. Un début d'année scolaire particulier pour l'équipe pédagogique qui n'a appris que le lendemain de la rentrée la réouverture d'un poste monolingue et la fermeture d'un demi-poste bilingue. Cette organisation demande l'intégration des élèves bilingues dans les classes monolingues :

Le matin :

- 3 élèves de CE2 bilingues dans la classe de CE1/CE2 de Mme Hilary => 25 élèves
- 6 élèves de CE1 bilingues dans la classe de CE1/CE2 de M. Danielo/Mme Piat => 26 élèves
- 18 élèves de TPS à CP bilingues avec Mme Le Lan et Mme Le Chêne (ATSEM)

L'après-midi 13h30-15h30 :

- 15 CP/CE1/CE2 bilingues avec Mme Le Lan
- 5 élèves de GS bilingues dans la classe de GS de Mme Rétho => 24 élèves
- PS/MS : à la sieste

L'après-midi 15h30-16h15 :

- 10 élèves de PS/MS/GS dans les classes de Mme Léonard et M. Betton
- 15 CP/CE1/CE2 : avec Mme Le Lan

De 16h15 à 16h30 : Tous les élèves bilingues ensemble dans la classe

Actuellement, 27 élèves sont scolarisés dans la filière bilingue. L'ensemble de la communauté éducative s'interroge sur la démarche à mettre en place pour permettre l'ouverture d'un 2nd poste à la rentrée 2022 et le maintien de 8 postes monolingues. La municipalité précise que de futures constructions devraient permettre l'arrivée de nouvelles familles sur la commune d'Allaire. Jean-Lou Lebrun indique que la municipalité sera solidaire de toute action qui visera à communiquer au sujet de la filière bilingue.

L'équipe qui accompagne les enseignants :

4 ATSEM : Sonia Roux, Guénola Courtel, Delphine Le Chêne, Rose-Marie Gauthier

2 AVS : Isoline Chauvel et Claudine Martel

2 services civiques : Lauryne Trouvé et Mélissa Moriceau + Maël Rouillé au 1^{er} décembre

A noter qu'à l'heure actuelle, il n'y a plus de psychologue de l'Education Nationale sur le secteur. Les parents d'élèves s'interrogent sur une action de leur part pour interpeler l'EN et faire avancer les choses.

Le fonctionnement :

Décloisonnements : Pendant le temps de repos des enfants de TPS/PS/MS, de nombreux décloisonnements sont organisés, ce qui permet aux élèves de profiter de temps de classe en demi-groupes, ou de temps avec deux enseignants pour une seule classe :

	lundi	mardi	jeudi	vendredi
Mme Léonard (13h45-14h50)	Arts visuels (CM1)	Arts visuels (CM2)	Lecture (CM1/CM2)	Lecture/écriture (CP/CE1/CE2)
M. Betton (13h45-14h30)	Lecture (CM1/CM2)	GS	Lecture (CM1/CM2)	

APC : les lundis de 16h45 à 17h30

Il s'agit d'un temps de travail personnalisé, de soutien. Tous les élèves sont susceptibles d'y participer.

Aide aux devoirs : Dispositif municipal mis en place tous les mardis de 16h30 à 17h30. Les élèves du CE1 au CM2 peuvent y participer : 10 enfants inscrits pour 4 encadrants. JL LB évoque une séance supplémentaire le jeudi à éventuellement mettre en place, c'est en discussion.

2. Projets pédagogiques

Projets pédagogiques			
Cycle 3 (CM1-CM2)	<ul style="list-style-type: none">- Conseil municipal des enfants (15 octobre)- Cross à Coueslé (22 octobre)- Séjour dans le Périgord (13 au 17 juin)	<ul style="list-style-type: none">- Projet Solidarité animation intergénérationnelle (le 2 décembre)	<ul style="list-style-type: none">- Cinécole- Médiathèque- spectacle de Noël- Moby
Cycle 2 (du CP au CE2)	<ul style="list-style-type: none">- piscine (janvier à mars)- Musique-intervention de Marie Mansion (2 séances par mois toute l'année) Sur le thème de l'écologie avec la création d'un spectacle- Incorruptibles-CP : sortie artistique et scientifique en mars avril		
Cycle 1 (maternelle)	<ul style="list-style-type: none">- Incorruptibles- travail sur les pommes (avec réalisation de la compote de pomme que les parents ont partagée avec nous le vendredi des vacances)- spectacle de danse "PLUME" au théâtre de Redon- sortie de fin d'année (à définir) sur le thème de la mer- GS : projet sur le corps de l'enfant Le corps humain (schéma corporel + fonctionnement), le cerveau (fonctionnement + outils pour mieux apprendre), les émotions (reconnaissance + gestion (exemple : yoga))		

Projets réalisés :

Conseil Municipal des Enfants : Dans le cadre de l'EMC (Enseignement Moral et Civique), les CM1/CM2 ont travaillé en classe sur « le vote » et tout ce qui l'entoure. Le 15 octobre dernier, après une campagne électorale au sein des élèves de CM1, les enfants de CM1 et CM2 se sont rendus en mairie pour voter « comme les grands ». A l'issue, 4 nouveaux CM1 ont été élus et rejoignent ainsi les 4 CM2 élus l'année passée. JL LB évoque les réalisations précédentes comme notamment l'accrobranche qui a un vrai succès. Le 1^{er} conseil municipal des enfants pour cette année aura lieu le 20 novembre.

Cross à Coueslé : En septembre/octobre, les élèves de CM1/CM2 ont réalisé un cycle d'endurance tous les vendredis avec comme objectif de courir 12 minutes sans s'arrêter. L'objectif initial était de se rendre aux mini-marronnaises à Redon (course réunissant près de 1000 enfants des écoles du Pays de Redon). Les contraintes sanitaires ont obligé les organisateurs à annuler l'événement. Les enseignants ont donc organisé un cross « interne » qui s'est déroulé à Coueslé le vendredi 22 octobre. Merci aux nombreux spectateurs venus les encourager. Les élèves se sont vus remettre un diplôme et une médaille.

Théâtre : Ce que disent les programmes : « *Les activités artistiques relevant des arts du spectacle vivant (danse, cirque, mime, théâtre, marionnettes...) sont caractérisées par la mise en jeu du corps et suscitent chez l'enfant de nouvelles sensations et émotions* ». C'est dans ce but que les élèves des classes de Fabrice Betton et Céline Léonard se sont rendus au Théâtre de Redon le lundi 8 novembre dernier. Ils ont assisté à la représentation « Plumes ». De leur côté, les CM1/CM2 assisteront au spectacle « les Jambes à son cou » le vendredi 13 mai. Malgré une inscription à d'autres spectacles, les classes restantes n'ont pas réussi à obtenir de créneaux pour cette année scolaire.

Cinécole : Tout au long du parcours des élèves, l'éducation à l'image, au cinéma et à l'audiovisuel est présente sous différentes formes. Elle contribue à l'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences et de culture que chaque élève doit maîtriser à l'issue de la scolarité obligatoire. C'est avec ces objectifs que l'ensemble des classes de l'école se rendra au cinéma de Redon au moins 2 fois dans l'année. Le 21 octobre dernier, les élèves des cycles 1 et 2 ont pu en bénéficier. Les élèves de cycles 3 iront au cinéma le jeudi 16 décembre prochain.

Les pommes : Un travail sur les pommes a été réalisé dans la classe de Mme Léonard avec la réalisation d'une compote de pommes que les parents ont partagée avec les enfants le vendredi des vacances.

Projets en cours :

Education Musicale : Dans le cadre du PEAC (Parcours d'Education Artistique et Culturel), les élèves de CP/CE1/CE2 bénéficient des interventions de Marie Mansion du conservatoire de Redon. Cette année le thème choisi est « l'écologie » avec la création d'un spectacle. Les interventions ont lieu le mardi après-midi tous les 15 jours. Le spectacle aurait lieu pour la kermesse. Les élèves bilingues ne sont pas concernés par ce projet. L'équipe enseignante se réjouit d'avoir pu obtenir 3 créneaux d'interventions au lieu de 2 les années passées.

La lecture et « Les Incorruptibles » : Comme maintenant depuis 3 années, les classes de GS aux CM2 participent au 1/4h de lecture quotidien de 13h30 à 13h45. Un moment très apprécié des élèves. Quatre classes cette année (M. Betton, Mme Le Lan, M. Danielo et Mme Hilary) se sont inscrites au Prix des Incorruptibles. Les élèves vont devoir lire (ou se faire lire) des histoires et voter pour leur livre préféré en fin d'année. Des rallyes lectures sont également régulièrement organisés dans certaines classes d'élémentaire. Toutes les classes de l'école se rendent à la médiathèque 1 semaine sur 3.

Le corps (GS) : projet le corps humain : le schéma corporel, le cerveau (fonctionnement + outils pour mieux apprendre), les émotions (reconnaissance + gestion (exemple : yoga)).

Projets à venir :

Festival des solidarités : Dans le cadre du Festisol (événement national), comme chaque année, la municipalité d'Allaire se mobilise. Le thème est l'intergénéralité. Ainsi, le jeudi 2 décembre, une soirée jeux de société est proposée par des lycéens de l'ISSAT. Après la classe, parents et enfants (du CE2 au CM2) pourront se retrouver à la salle de la maison du temps libre ; l'idée étant de faire jouer ensemble différentes générations. Il serait souhaité 40 élèves par école. Un flyer sera distribué aux familles. D'autre part, un repas solidaire aura lieu le jeudi 25 novembre.

Spectacle de Noël : Le spectacle "La course du vent" a été retenu le mardi 14 décembre pour les maternelles (le matin) et les élémentaires (l'après-midi). Un spectacle sur le thème du voyage. Une ouverture sur le monde avec poésie et humour. L'occasion de découvrir d'autres civilisations, d'autres peuples. Le spectacle est réalisé avec de la musique et des textes créés par la compagnie « poum tchak ». Le spectacle se déroulera à la maison du temps libre.

Piscine : Dans le cadre de l'EPS et plus particulièrement du « Savoir Nager », de janvier à mars, les élèves de CP, CE1 et CE2 vont se rendre à la piscine de Redon. Les élèves vont bénéficier de 10 séances de natation à raison de 2 séances/semaine pendant 5 semaines.

Sortie Artistique et scientifique pour la classe de CP en mars/avril prochain.

Voyage dans le Périgord du 13 au 17 juin : Les élèves de CM1 et CM2 vont se rendre dans le Périgord en juin prochain avec au programme : Grottes de Lascaux, Padirac, Rocamadour, Roque-Gageac, Château de Castelnaud... Une réunion de présentation aux familles aura lieu dans les prochaines semaines. Lors de la réunion avec les parents, il s'agira notamment de réfléchir sur les actions à mener pour le financement du projet.

Moby : Programme proposé par l'association Eco-CO2 soutenue par l'état qui vise à améliorer l'écomobilité scolaire autour des établissements scolaires. Une réunion de présentation a eu lieu le 8 novembre dernier. L'école a donné son feu vert pour y participer. La municipalité doit maintenant voter le projet en conseil municipal (coût autour de 3000€/an/école). S'il est retenu, ce projet pourrait débuter en mars 2022 et être conduit jusqu'en mars 2024.

Retour au 1^{er} plan de l'Amicale :

Emmanuelle Chabaud (nouvelle Présidente de l'Amicale) évoque la volonté de replacer les enfants au centre des actions, leur expliquer le pourquoi de l'association et les différents projets de l'année.

Il y a actuellement une vente de produits régionaux puis la vente de sapins et une tombola. L'Amicale souhaiterait aussi mettre en place la création d'un objet pour la fête des « accompagnants ». A noter le traditionnel vide-grenier du 1er mai ainsi que la fête de l'école à Coueslé le 25 juin prochain. Mme Chabaud indique qu'il serait intéressant de faire participer les enfants aux ventes de pains au chocolat.

3. Bilan OCCE 2020-2021

-> Solde au 31 août 2020 : 5 596,73 €

-> Solde au 31 août 2021 : 8 506,94

Le bilan très positif du compte OCCE s'explique notamment par le versement de 2 subventions municipales (arbre de Noël) de 1900 et 2000 € la même année scolaire [versées en septembre et juillet]. De plus, la société Le Divenah a remboursé la somme de 3 800 € suite à l'annulation du voyage scolaire à St Malo en juin 2020.

4. Vote du règlement intérieur pour l'année 2021-2022

Changement des horaires : 8h50/11h50 puis 13h30/16h30 lundi, mardi, jeudi, vendredi.

- Règlement validé à l'unanimité

5. Exercices de sécurité

Exercice incendie :

Il y en a au moins 2 dans l'année. Lors du 1^{er} exercice, le directeur a prévenu les enseignants et les enfants du jour et de l'heure du déclenchement de l'alarme. Lors du 2nd, enseignants et enfants ne seront pas informés. Le 1^{er} exercice incendie a été effectué le lundi 27 septembre. Tout s'est déroulé normalement. Les enfants ont été regroupés rapidement selon des lieux définis dans le plan de sécurité.

Exercice intrusion :

Le scénario choisi pour l'exercice du 18 octobre était de fuir et non de se cacher dans les classes. En effet, lors d'une intrusion, 2 possibilités de réponses : fuir ou se cacher. L'exercice s'est correctement déroulé.

6. Protocole sanitaire

Port du masque :

A noter le retour du port du masque dans les classes depuis le lundi 8 novembre. Si besoin en est, le directeur rappelle que l'équipe éducative n'est en rien responsable de cette décision. Il s'agit d'un protocole sanitaire national indépendant du règlement intérieur de l'école. Par ailleurs, il est précisé que le port du masque n'intervient pas en récréation.

Expérimentation tests salivaires :

Actuellement, le protocole sanitaire prévoit la fermeture de la classe pour une durée de 7 jours lorsqu'un élève contracte la COVID. Le Morbihan, comme 9 autres départements en France, a été retenu pour participer à une expérimentation. Celle-ci vise à organiser des opérations de dépistage dès le signalement d'un cas confirmé de COVID dans une classe afin de limiter la propagation du virus et d'éviter au maximum les fermetures de classes. En cas d'apparition d'un cas positif dans une classe, des tests PCR salivaires seront réalisés par des équipes spécialisées "Lutte Anticovid". Pour que cette expérimentation ait lieu, le consentement des parents est évidemment nécessaire. Un formulaire de consentement ainsi qu'une notice d'information ont été transmis aux élèves.

D'autre part, des affichages « sauvages » ont eu lieu sur la façade de l'école et sur la boîte aux lettres contre le port du masque et la vaccination. Pour rappel, ce genre de pratiques est puni par la loi.

7. Fonctionnement de la garderie

Pour préparer ce conseil d'école, le questionnaire transmis aux familles a révélé de nombreuses questions au sujet de la garderie. Pour rappel, depuis la rentrée 2021, la garderie a changé de statut et est passé en ALSH (accueil de loisir sans hébergement).

Jean-Lou Lebrun précise que :

- Ce statut permet une aide de la CAF et nécessite un encadrement précis (nombre d'encadrants à respecter), c'est pour cela que les inscriptions doivent intervenir à l'avance.
- Les enfants non-inscrits à la garderie sont acceptés et la régularisation se fait le jour même.
- Si on a une urgence, on peut mettre son enfant en garderie en téléphonant pour prévenir (le plus tôt possible).
- Pour le moment, si les enfants sont inscrits à la garderie mais ne sont pas présents, ils ne sont pas facturés. Les encadrants effectuent un pointage physique sur tablette lors de la garderie.
- L'inscription d'urgence est possible par téléphone s'il y a des difficultés de connexion avec les outils informatiques
- On ne refuse pas un enfant à la garderie.

Tous ces points sont précisés dans le règlement de la garderie remis aux parents, et à disposition sur le site de la Mairie, ou en le re-demandant à l'accueil.

Depuis la rentrée, la facturation de la restauration scolaire et de la garderie s'effectue en fonction du quotient familial. Alain Cadet (DDEN) précise que ce mode de fonctionnement n'est pas mis en place partout et qu'il est plutôt intéressant d'avoir un tarif différent selon le quotient familial. Les parents d'élèves se posent la question de l'efficacité de l'inscription à la cantine par le portail famille.

Jean-Lou Lebrun précise qu'il y a encore un décalage entre les inscriptions sur le portail et les repas effectifs. Dans quelques semaines, il sera possible d'effectuer les réservations depuis un smartphone et non depuis un PC comme actuellement.

Une réunion est prévue en mairie le lundi 29 novembre à 18h. Ce sera l'occasion de ré-évoquer ces sujets sur le périscolaire.

8. Qualité de l'air/chauffage

Qualité de l'air

La municipalité a pris contact avec une société pour réaliser des mesures de CO2 dans les classes. 3 capteurs déplaçables seront mis en fonctionnement sur l'ensemble de l'école pour permettre de faire des mesures précises.

Chauffage

Des problèmes de chauffage ont eu lieu depuis le retour du froid (quelques semaines avant les vacances de novembre). Il n'est pas rare de voir les classes maternelles autour de 14/15°C. Vendredi 12 novembre, il faisait 12°C à 8h30 dans la classe de M. Betton. M. Lebrun explique qu'il y a eu un double problème : la chaufferie dysfonctionne depuis plusieurs semaines. De plus, un circulateur du système de chauffage est tombé en panne. Une société est intervenue rapidement sur ce point et le chauffage a été remis en route dès le lundi 15 novembre à 9h. Les parents d'élèves s'interrogent sur des solutions à trouver pour permettre à ces classes maternelles d'être davantage chauffées.

9. Climat scolaire

De nouvelles mesures ont été prises sur le temps périscolaire pour répondre à la montée des incivilités de certains élèves. Par le passé, en cas de non-respect des règles, les enfants devaient faire signer un petit papier à leur parent. Dorénavant, en plus du petit papier, un mail est envoyé directement aux familles par les responsables du restaurant scolaire.

Le directeur précise qu'il va se mettre en relation avec plusieurs partenaires pour la mise en place d'une réunion d'information sur les écrans et leur utilisation. Des séquences seront menées également en classe sur le sujet.

Dorénavant, aussi dans le but d'améliorer le climat scolaire, à 8h40 et 13h20 (à l'ouverture du portail), si l'enseignant de l'enfant n'est pas de surveillance, les enfants doivent se rendre en classe directement. Un temps d'accueil, au calme, est organisé dans chaque classe.

10. Aménagements

Structure sur cour maternelle : la livraison des pièces à changer était initialement attendue avant le 10 novembre ; l'entreprise a été relancée.

Toilettes maternelles : il y a des demandes pour fermer quelques toilettes avec une porte dans la partie maternelle afin de gagner en discrétion. Alain Cadet proposera, par le biais d'un guide, des préconisations quant aux aménagements des toilettes pour le département. M. Betton propose l'idée de la mise en place de toilettes sèches dans les classes en prenant exemple sur les pays scandinaves (économique et écologique).

Tracés sur la cour : M. Lebrun explique que l'idée est de faire intervenir une société avec un soutien financier de l'Amicale. Une prise de contact avec la mairie de Noyal Muzillac est prévue.

Panneau en façade : un panneau côté Rue de Redon pour indiquer le nom de l'école est prévu.

Plan de relance du numérique : Comme évoqué au dernier conseil d'école, l'école a été choisie dans le cadre d'un plan de relance du numérique au niveau national. Un investissement de 18 000 € a été accordé. L'école bénéficie ainsi de : 14 ordinateurs portables supplémentaires, d'un nouveau TBI, d'un NAS (stockage de données) et d'une nouvelle infrastructure du réseau de l'école (courant février 2022).

Fin du CE à 21h10